



Port de Dieppe, le 3 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pont Colbert : Ports de Normandie fait le point sur les retards du chantier

Après 5 mois d'arrêt liés à la présence de plomb, les travaux de restauration ont repris mi-mars sur la structure du pont Colbert. Toutefois, les retards accumulés vont repousser la remise en service du pont à février 2026, soit plus de 10 mois de retard par rapport au calendrier initial. Ports de Normandie souhaite informer les Dieppois des conséquences de ce retard sur le chantier et des mesures mises en place pour en limiter l'impact.

Lors du démarrage des travaux de restauration, et malgré le décapage préalable du pont, du plomb a été découvert dans des poussières, nécessitant de nouvelles opérations de nettoyage. Un protocole strict a été mis en œuvre par l'entreprise dès septembre 2024 avec la création de zones confinées et une dépollution progressive.

En janvier, malgré ces précautions, de nouveaux tests ont révélé une persistance de la présence de plomb. Le travail sur cet atelier a donc été suspendu par Ports de Normandie afin de vérifier qu'il était possible de poursuivre les travaux sans exposer les compagnons. Une expertise indépendante a été commandée pour préciser l'origine de cette pollution résiduelle et permettre à l'entreprise de trouver des solutions adaptées. Plusieurs essais ont démontré que l'adoption d'équipements de protection individuels et collectifs spécifiques (EPI - EPC) permettait une reprise des travaux en toute sécurité. Ports de Normandie a donc ordonné la reprise des travaux. L'entreprise en charge du chantier a réévalué son planning et annonce ne plus pouvoir respecter le délai contractuel.

L'origine du plomb

Avant le début du chantier, des analyses avaient confirmé que la peinture du pont contenait du plomb et de l'amiante. Le décapage a permis d'éliminer la majeure partie de ces substances, mais logiquement, certaines zones alors inaccessibles pouvaient encore en contenir. Lors des travaux de découpage et de démontage, des poussières contenant du plomb ont malencontreusement pu être émises.

L'entreprise chargée du chantier n'avait pas pleinement anticipé cet enjeu et cela crée un différend sur le chantier.

Pourquoi ces retards ?

L'entreprise indique que l'adoption des équipements de protection par les compagnons va fortement ralentir le chantier, du fait de la gêne qu'ils provoquent et parce que ces équipements ne peuvent être portés que 6 heures par jour, limitant ainsi le temps de travail quotidien.

Le planning détaillé est en cours d'analyse.

Ports de Normandie attend de l'entreprise qu'elle mette en œuvre tous les moyens à sa disposition pour minimiser autant que possible le dérapage du planning.

Conséquences du retard du chantier

La fermeture du pont continue d'impacter la ville et ses commerces. Si la **passerelle piétonne** reste en place et assure un bon taux de service, elle ne compense pas totalement la coupure du centre.

Pour expliquer la situation et répondre aux questions des habitants, une réunion d'information est organisée par Ports de Normandie :

le lundi 7 avril 2025
à 18h30
École Louis Vauquelin,
13 rue Joseph Brunel,
Quartier du Pollet, Dieppe

La suite des travaux en bref

Malgré ces difficultés, la restauration se poursuit : maçonneries de la zone de rotation du pont en granit et en briques, escalier, culées du pont et salle des machines où l'accumulateur de 1887, élément clé du mécanisme, fait l'objet d'une expertise approfondie. Par ailleurs, les nouveaux garde-corps du pont et de l'aire de rotation sont en fabrication (environ 300m de linéaire de garde-corps).



Remise en état des maçonneries dans la zone de rotation du pont ©F. Thomas

Par ailleurs, l'appli Citykomi nous permet d'obtenir un **bilan de l'activité de la passerelle**. Depuis février 2024, sur les 14 derniers mois, la passerelle a été :

- Ouverte 81 % du temps
- Fermée pour vent 10 % du temps
- Fermée pour passage de navires 6 % du temps
- Fermée pour maintenance, dragage ou avarie 3 % du temps

Retrouvez toutes les infos et les photos du projet sur le site dédié : <https://pontcolbert.portsdennormandie.fr/>

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 13 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 12 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : février 2026

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19,6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par la Ville de Dieppe).

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contact presse : Anne Pétri-Maillard - 06 23 50 48 99- anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr